

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin de l'Association Pro Aventico |
| Herausgeber: | Association Pro Aventico (Avenches) |
| Band: | 58 (2017) |
| | |
| Artikel: | L'insula 15 : genèse et évolution d'un quartier d'Avenches/Aventicum. Les fouilles de 2013 dans l'habitation sud-ouest |
| Autor: | Presset, Olivier / Castella, Daniel / Delbarre-Bärtschi, Sophie |
| Kapitel: | Conclusions |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-813644 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conclusions

Synthèses

Évolution de la demeure de l'angle sud-ouest et du quartier de l'*insula* 15

État I (c. 10 av. – 10 ap. J.-C.)

La découverte de fosses recelant du mobilier remontant à la dernière décennie du I^e s. avant notre ère vient s'ajouter aux très rares témoignages de l'occupation primitive du secteur des *insulae*, précédant la construction des premières habitations. La mieux connue est une structure funéraire mise au jour dans l'*insula* 20⁸¹, contemporaine de l'occupation récemment révélée au pied sud de la colline (route du Faubourg)⁸². Les quelques structures en creux exhumées dans l'*insula* 15 ont livré une abondante quantité de céramiques datées de l'époque augustéenne moyenne/finale, ce qui en fait des ensembles de premier choix pour cette période-charnière.

La découverte d'un hypothétique grenier, formé en partie par les structures St 131-132, ainsi que de deux fosses annexes de stockage de denrées (St 136 et St 145) pourrait suggérer l'existence d'une exploitation agricole attenante à ces petites constructions ou, tout au moins, témoigner d'activités économiques ou vivrières contemporaines des premiers travaux d'urbanisme. La découverte de meules à céréales en réemploi dans les premières *domus* (état II) – et donc vraisemblablement contemporaines de cette première occupation – est un autre indice allant dans ce sens.

En l'état des connaissances, la chronologie de la mise en place du réseau viaire orthogonal reste délicate à établir. À cet égard, les informations livrées par la fouille de 2013 dans l'*insula* 15 s'avère très précieuse. En effet, quoique difficile à fixer précisément⁸³, la mise en place de la première chaussée et de son fossé bordier est clairement antérieure à la première maison tardo-augustéenne (état II) et semble contemporaine des

structures susmentionnées. Ainsi, il est désormais possible de proposer, avec les réserves d'usage, une date proche de 10 av. J.-C. pour ces travaux préliminaires d'urbanisme. Relevons que cette période correspond assez précisément à l'abandon – momentané – du secteur susmentionné du *Faubourg*. La fouille et l'étude d'autres niveaux inférieurs de voirie proches du cœur de la ville seraient évidemment souhaitables pour confirmer et préciser cette datation.

Si elle se confirme, cette dernière témoigne d'un décalage chronologique significatif entre la mise en place de la trame urbaine et le développement de l'habitat privé, qui ne semble pas antérieur aux premières années du I^e s. de notre ère.

État II (c. 10–20/30 ap. J.-C.)

La construction de la première maison s'inscrit précisément dans cet essor de l'habitat urbain, amorcé durant la première décennie du I^e s. de notre ère. Elle se caractérise par un plan allongé de type «*Streifenhäuser*» bien connu sur le Plateau suisse, qui se rencontre tant dans les *vici* de *Lousonna-Vidy* et *Vitudurum-Oberwinterthur* que dans la colonie d'*Augusta Raurica-Augst*. L'emploi généralisé du bois dans l'ossature des parois et la toiture est caractéristique des demeures d'époque augustéenne, qui font encore largement recours aux techniques de construction protohistoriques. L'aménagement modeste des pièces ainsi que la présence d'une hypothétique boutique (L 20) dans l'angle sud-ouest de la demeure suggère qu'elle devait être habitée par une ou des familles appartenant à la classe moyenne de la population. Le développement des locaux autour du grand espace L 2 confère à ce dernier un rôle central dans la pratique des activités liées à la vie quotidienne et peut-être artisanales. Ces dernières peuvent être induites par la trouvaille de pesons en terre cuite⁸⁴ utilisés dans la production de textiles à usage privé ou encore destinés à la vente. Selon M. Fuchs⁸⁵, l'importance de ce local est peut-être aussi matérialisée par la pratique de rituels en lien avec le culte des divinités domestiques et des ancêtres, comme l'atteste peut-être, selon lui, la tête de bâlier en molasse trouvée en réemploi dans un foyer de l'état II⁸⁶.

La fonction des autres pièces de la demeure reste difficile à cerner en raison de l'absence de structures ou d'objets permettant leur identification. Ainsi, les produits vendus dans l'hypothétique échoppe L 20 n'ont pu être déterminés. Si la partie sud de l'habitation semble être dédiée aux activités manuelles, la partie nord est probablement à vocation résidentielle, comme en témoigne le soin apporté, dès sa construction, à la décoration des pièces L 4 et L 11 dans lesquelles ont été découverts des plaques d'enduits peints⁸⁷. Opérée après un incendie qui frappa le nord-est de la maison, la réfection du local

⁸¹ Il s'agit d'une sépulture à incinération à urne datée vers 20/10 av. J.-C.: Blanc/Meylan Krause *et al.* 1997, p. 42-43.

⁸² Les phases d'occupation les plus anciennes révélées par les fouilles de 2014 se placent entre le milieu du I^e s. et 15/10 av. J.-C. Cf. BPA 56, 2014/2015, p. 190-205.

⁸³ D'une part, seule une modeste surface de cette voirie, située en bord de fouille, a été explorée. D'autre part, presque la totalité de l'abondant mobilier lié à la première voirie provient du comblement du fossé bordier et correspond donc, pour l'essentiel, à son abandon (époque augustéenne finale). Cf. *infra*, p. 61-63.

⁸⁴ Cf. *infra*, fig. 85, c, p. 60.

⁸⁵ Fuchs 2016.

⁸⁶ Inv. 13/16290-01. Cf. *infra*, p. 133-139.

⁸⁷ K 13/16318. Cf. *supra*, p. 49-54.

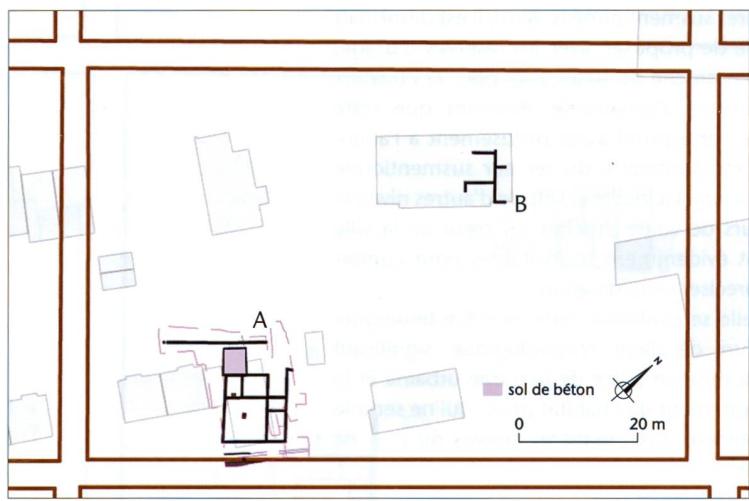


Fig. 83

Plan schématique de l'insula 15 entre 10 et 20/30 ap. J.-C. Les secteurs investigués sont encore très limités. Les lettres renvoient au texte.

L 4, qui se caractérise par l'installation d'un sol de béton, illustre bien l'importance accordée à cet espace. Elle pourrait également illustrer un accroissement de la richesse du propriétaire, désireux d'afficher son standing. Cette salle d'apparat constitue à ce jour l'unique attestation à Aventicum d'une telle pièce pour cette époque ancienne.

Parallèlement à la construction de cette première demeure, le quartier se développe de manière homogène, avec l'édification des autres maisons qui s'effectue de façon simultanée (fig. 83). Andreas Tuor, dans son rapport dédié aux investigations menées en 1979 dans le nord-est de l'*insula*, suggère, à partir de l'analyse céramique réalisée dans le cadre de l'étude, que cette zone est urbanisée déjà dès la fin du 1^{er} s. av. J.-C.⁸⁸. Or, les recherches de ces vingt dernières années⁸⁹ ainsi que la fouille de 2013, semblent montrer que l'habitat construit ne se développe qu'un peu plus tard. De ce fait, nous préférons situer la construction des deux habitations dégagées en 1979 (B et C)⁹⁰ à la même époque – soit aux alentours de 10 ap. J.-C. – que celle découverte en 2013 (A), révélant une évolution plus cohérente du quartier, en regard de celle observée dans d'autres *insulae*.

La contemporanéité de ces demeures peut être corroborée par un agencement des locaux qui semble fondé sur un plan assez similaire, qui pourrait suggérer qu'elles soient l'œuvre d'un même architecte. Ceci pourrait également trahir la mainmise d'un *patronus*, propriétaire de l'ensemble de l'*insula*, gérant et finançant tous les travaux effectués dans l'îlot. En effet, la partie arrière des deux habitations A et B est équipée d'un groupe d'au moins cinq locaux disposés sur deux rangées pour la maison A et de quatre pièces pour la maison B dont l'agencement sera en partie repris à l'état suivant⁹¹.

Aux alentours de 20/30 ap. J.-C., un incendie ravage la maison A. Selon les constatations faites lors de la fouille de 1946, celui-ci s'est propagé au moins dans tout l'angle sud-ouest de l'*insula*,

la, mais il ne semble pas avoir touché la partie nord du quartier, comme en témoigne l'absence d'une couche comprenant des éléments brûlés, telle que repérée dans les fouilles de 2013 et de 1946. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les habitations étaient construites en terrasse, impliquant que celles-ci n'étaient pas connectées entre elles. De plus, la présence de passages permettant de rejoindre le centre de l'*insula* a peut-être permis de circonscrire le sinistre dans le seul quart sud-ouest du quartier.

L'étagement des maisons a été rendu nécessaire par la déclivité du terrain naturel qui crée un dénivelé de près de 3 m entre les limites nord et sud du quartier⁹². Les traces de ces aménagements se matérialisent pour la demeure A par un alignement de gros boulets fluvio-glaciaires (St 26) sur lesquels devaient être installées de grosses poutres. Dans l'habitation dégagée en 1979, elles sont caractérisées, pour l'état maçonné, par «un mur de soutènement, soigneusement appareillé en bloc de taille (de calcaire jaune) et renforcé par contrefort.»⁹³. Un système similaire a également été rencontré dans l'*insula* 9⁹⁴.

Le sinistre semble avoir engendré une restructuration complète du quartier comme le démontre la destruction volontaire des habitations localisées dans sa partie nord, qu'Andreas Tuor replace également durant le règne de Tibère⁹⁵. Malgré l'absence de fouilles dans les quartiers nord-ouest et sud-est, nous déduisons que les demeures occupant ces sections ont subi le même sort. Ces travaux ont probablement nécessité l'engagement de nombreux ouvriers, lesquels ont dû œuvrer sur un laps de temps relativement long. La zone touchée par l'incendie a impliqué le démantèlement de l'ensemble des structures de bois calcinées, allant de la toiture aux parois en passant par les installations intérieures telles que les portes et les meubles. Tous ces éléments ont ensuite été évacués en dehors de la ville en raison de l'impossibilité d'un réemploi postérieur. La partie nord a quant à elle fait l'objet d'une démolition mieux ordonnée en vue

88 Tuor 1981, p. 46.

89 Blanc/Meylan Krause et al. 1997, p. 43-44; Blanc/Hochuli-Gysel/Meylan Krause et al. 1995, p. 13; Morel/Castella et al. 2001, p. 20; Freudiger 2001a, p. 167.

90 Dans un souci de clarté et de facilité de compréhension, nous avons attribué une lettre de A à C à chaque une des habitations.

91 Tuor 1981, p. 69.

92 L'altitude moyenne du terrain naturel relevée dans l'extrême sud de la fouille de 2013 est située à 446,85 m alors que celle constatée dans l'extrême sud du secteur investigué en 1979 se trouve à 443,35 m (Tuor 1981, p. 42).

93 Tuor 1981, p. 55.

94 Bonnet 1980, p. 55.

95 Tuor 1981, p. 46.

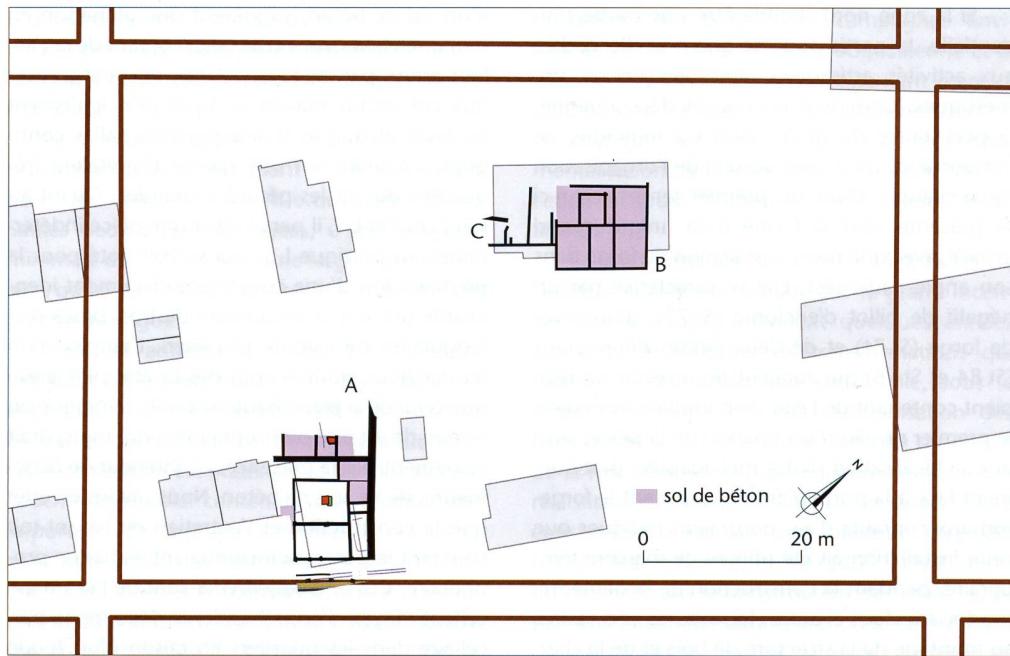


Fig. 84

Plan schématique de l'insula 15 entre 30/40 et 70/80 ap. J.-C. Les lettres renvoient au texte.

d'une possible réutilisation d'une grande partie des poutres de la charpente et de l'ossature de bois pour la construction des habitations de l'état suivant.

État III (c. 30/40–70/80 ap. J.-C.)

La reconstruction des demeures de l'îlot s'opère de manière généralisée à partir de 30/40 (fig. 84)⁹⁶. Elle se caractérise par un épandage des déblais de démolition sur laquelle est installé un important remblai de nivellement composé de sables morainiques, qui semble se retrouver également dans la partie nord du quartier⁹⁷. Le volume nécessaire à l'égalisation de toute cette surface induit que ce sable provient de grandes fosses d'extraction situées dans les environs de la ville, requérant une main-d'œuvre importante pour son acheminement.

Le plan de la nouvelle habitation A diffère peu de celui rencontré à l'état antérieur, avec une organisation des pièces se superposant au schéma précédent. Celle-ci s'articule à nouveau autour du grand local L 2, dont la superficie a été sensiblement augmentée au détriment des locaux le ceinturant, qui voient leurs dimensions réduites. Les techniques de construction évoluent elles aussi avec l'emploi progressif de la maçonnerie, qui paraît être utilisée pour la réalisation de murs séparateurs de parcelles, tel le mur M 9, ou encore de séparateurs entre deux zones distinctes à l'intérieur de la demeure, telle la paroi M 1. Les cloisons subdivisant l'espace interne sont quant

à elles toujours réalisées à l'aide de sablières et de poteaux de bois.

La caractéristique significative concernant cette période d'occupation réside dans la présence d'au moins six sols de béton installés dans différents locaux de l'habitation. Le plus remarquable, localisé dans la pièce L 4, se distingue des autres par sa réalisation en *opus signinum*. Le soin particulier apporté à l'aménagement de ce local suggère qu'il s'agisse d'un *triclinium*, dans lequel ont dû se dérouler de nombreuses réceptions. Cette pièce est accompagnée d'une probable cuisine (L 11), sur son côté est, où les plats servis lors des banquets devaient être préparés. Enfin, une dernière pièce devait être réservée à la famille du propriétaire, faisant peut-être office de salon privatif.

La zone nord de l'habitation a fait l'objet, dès l'état précédent, d'une attention particulière dans son agencement, tant au niveau architectural que décoratif. Bien qu'aucun élément appartenant à la décoration des murs n'ait été retrouvé, on peut penser qu'un sol d'une telle facture devait être accompagné d'enduits muraux colorés de qualité comparable. Tout comme celle de l'ancien local L 4, la position de ce *triclinium*, à l'extrême nord de la demeure, n'a certainement pas été choisie par hasard. En effet, leur entrée, certainement placée au nord, s'ouvre sur une hypothétique galerie à colonnades courant autour d'un grand jardin, situé plus bas. Un exemple d'un agencement identique peut être admiré dans la maison d'Octavius Quartio à Pompéi. Les constructions en terrasse de ce quartier devaient également offrir une vue dégagée sur le Vully et le Jura. Cependant, comme l'organisation des demeures se trouvant au-delà de la zone investiguée est inconnue, cette interprétation ne reste qu'une pure hypothèse.

⁹⁶ Cette datation est fournie par l'étude de la céramique découverte en 2013, qui corrobore parfaitement celle établie en 1981 par Andreas Tuor sur celui de la demeure de l'angle nord-est (Tuor 1981, p. 53).

⁹⁷ *Ibid.*, p. 53.

Si la zone nord semble être une partie résidentielle, la partie sud est quant à elle dédiée aux activités artisanales, commerciales et domestiques. Comme nous l'avons déjà souligné, la persistance du grand local L 2 témoigne de l'importance qu'il revêt au sein de l'organisation de la maison. Dans un premier temps, celui-ci se présente sous la forme d'un unique grand espace, avec une petite installation de forge dans son angle sud-ouest. Elle se caractérise par un négatif de billot d'enclume (St 77), d'un foyer de forge (St 74) et de deux petites dépressions (St 84 et St 76) qui auraient pu recevoir un récipient contenant de l'eau. Son implantation dans le premier niveau d'occupation de la pièce, ainsi que sa localisation plutôt mal adaptée, pratiquement face à la porte d'entrée, exposant le forgeron aux courants d'air, pourraient indiquer que cette installation ait été utilisée de manière temporaire, pendant la construction de la demeure, produisant clous et autres fournitures nécessaires au montage de la structure de bois et de la charpente. Un foyer (St 114), mis en évidence dans la partie nord du local, est associé à ce premier niveau de fréquentation. Aucun aménagement particulier ne permet d'en préciser la fonction culinaire ou artisanale.

Une deuxième forge est installée après l'abandon de la première. Celle-ci se matérialise également par une trace quadrangulaire (St 79C) servant de fosse de calage pour une enclume ainsi que par un creusement rectangulaire (St 79A), probablement cuvelé, dans lequel devaient être jetés des déchets divers liés au travail du fer. Le foyer de forge n'a quant à lui pas été retrouvé. Un second âtre (St 110), érigé sur le premier, accompagne cette nouvelle installation. À une date incertaine, ce grand espace est subdivisé en deux pièces par une cloison est-ouest (St 17). Cette partition pourrait s'expliquer par une diversification des activités artisanales pratiquées au sein dudit local. En effet, la partie nord voit la succession de pas moins de cinq foyers (St 56, St 57, St 61A-C) de dimensions importantes, réalisés pour certains au moyen d'éléments en molasse en réemploi installés sur une chape d'argile. L'absence de scories, de battitures ou encore de coulures exclut le travail de métaux sur ces foyers. Leur aspect assez imposant ne semble pas non plus permettre de leur attribuer une simple fonction culinaire domestique. On peut envisager l'hypothèse qu'ils aient servi à la préparation de denrées alimentaires destinées à la vente dans l'hypothétique échoppe attenante dans le local L 8. Ainsi, la paroi St 17 aurait pu empêcher une contamination des aliments engendrée par les activités de la forge située dans la partie sud.

La fonction des pièces ceinturant le grand local est nettement plus difficile à appréhender dans la mesure où aucune structure ou trouvaille n'a été découverte, qui puisse nous éclairer à ce sujet. Les locaux L 9 et L 12, qui sont pourvus

d'un sol de béton, suggèrent une utilisation en tant que chambres à coucher, profitant de la chaleur émise par les foyers. Ainsi, on peut penser que ces locaux étaient occupés principalement en hiver et que le *triclinium* et ses salles contiguës, s'ouvrant sur une galerie (?), étaient fréquentés durant les périodes chaudes. Quant au long couloir L 7, il paraît relier une pièce indéterminée au portique L 5, qui se voit doté pour la première fois d'une couverture clairement identifiable grâce à la découverte de trois bases rectangulaires de calcaire urgonien. L'emploi d'un tel matériau, dont le coût devait être plus élevé que celui de la pierre hauterivienne, témoigne du niveau de vie aisément du propriétaire, qui transparaît également par la présence, à l'intérieur de la demeure, de six sols de béton. Nous savons en effet que la construction et l'entretien de l'avant-toit couvrant le portique incombaient à chaque propriétaire. Ces aménagements sont de fait un excellent moyen d'appréhender le découpage parcellaire dans les quartiers en raison d'un mode d'édition variant d'une habitation à une autre.

Le portique est également équipé d'une canalisation qui devait longer toute la façade sud de l'*insula* et aboutir dans un égout collecteur situé sous la chaussée séparant les *insulae* 15 et 16. Ce conduit devait recueillir les eaux de ruissellement, mais aussi sans doute les eaux usées, témoignant peut-être de la présence dans cette partie de l'îlot de maisons d'un certain standing, ayant accès à l'eau courante et nécessitant un système d'évacuation. Aucun aménagement hydraulique n'a cependant été mis en évidence dans la demeure présentée ici. Une autre hypothèse serait toutefois de voir dans cette canalisation un conduit d'amenée d'eau alimentant par exemple une fontaine de rue située dans l'angle sud-est du quartier.

La maison B de l'angle nord-est conserve quant à elle aussi une organisation similaire à celle de l'état précédent, avec de nouvelles parois édifiées sur les cloisons antérieures, délimitant sept locaux⁹⁸. Ceux-ci sont également tous pourvus d'un sol de béton. Il s'agit là d'un indice supplémentaire en faveur de l'hypothèse d'une gestion globale de l'*insula* par un *patronus* qui équipe les habitations de manière identique en vue de les proposer en location. L'emploi du mortier dans la réalisation des sols suggère, comme pour la demeure A, que cette zone devait être à vocation résidentielle. Elle présente des dimensions nettement plus importantes que la maison de l'angle sud-ouest, avec une largeur minimale de 12 m pour une longueur de 20 m contre 10,50 sur 14,70 m pour la seconde. L'espace de 9,50 m compris entre le mur de façade et cette série de locaux pourrait suggérer la présence d'un grand local, comparable à celui de l'habitation de 2013

98 Tuor 1981, p. 72.

(L 2). Cependant, l'emprise de la fouille de 1979 n'a pas permis de dégager le nord de la demeure, reléguant cette grande pièce au rang de simple hypothèse.

Le plan de l'habitation C, séparée de sa voisine par un *ambitus*, est quant à lui trop lacunaire pour que l'on puisse émettre des suppositions. Seules deux pièces allongées, d'une longueur minimale de 7,50 m pour une largeur de 3,25 m ainsi qu'un local rectangulaire de 3 m de côté ont pu être distingués.

Dans les années 70/80 ap. J.-C., le quartier subit de grands travaux de restructuration, engendrant un démantèlement systématique de toutes ses habitations. Stratigraphiquement, cette démolition est matérialisée par une épaisse couche de remblai contenant une quantité très importante de fragments d'enduits blancs. Ce niveau a été découvert tant dans la fouille de 2013 que dans l'intervention menée en 1979⁹⁹, témoignant de l'ampleur de travaux ayant touché l'ensemble de l'*insula*. Cet événement marque l'abandon de l'architecture de terre et bois au profit de constructions entièrement maçonniées.

L'essor de l'habitat aux premiers temps d'Aventicum

L'habitat construit de l'*insula* 15 semble démarquer vers 10 ap. J.-C., si l'on se réfère à la datation dendrochronologique des prélèvements effectués en 2013 sur les sablières basses calcinées de l'état II¹⁰⁰. Cette date correspond assez bien aux données disponibles pour les premières demeures d'autres quartiers de la ville. La dendrochronologie place par exemple l'abattage des arbres utilisés pour le montage de l'ossature de bois des maisons de l'*insula* 20 dans les années 6/7 ap. J.-C.¹⁰¹. C'est aussi dans ces années-là que se place l'aménagement d'un port sur les bords du lac de Morat, nécessaire à l'acheminement des matériaux de construction. L'écart de quelques années qui sépare la mise en place (partielle?) de la trame viaire le début de l'occupation résidentielle des îlots est assez surprenant. Il montre que certaines *insulae* au moins sont restées vierges d'habitations pendant un certain laps de temps. Ce phénomène doit s'expliquer par une installation progressive des résidents,

provenant notamment des campagnes environnantes. La fin de l'époque augustéenne et la période tibérienne sont manifestement marquée par un boom immobilier. C'est également à cette période que commence le processus de monumentalisation de la ville avec notamment l'édification du *forum*¹⁰², cœur politique et administratif de la cité.

La reconstruction de l'*insula* 15 à la fin de l'époque tibérienne, induite par le grand incendie qui la frappa, intervient quelques années avant un programme de transformations qui touche de nombreux îlots de la ville, sous le règne de Claude¹⁰³. Cette réorganisation des habitations se caractérise par l'emploi progressif de la maçonnerie, plus particulièrement pour la réalisation de murs porteurs et de solins. Cette constatation a été faite dans plusieurs quartiers tels que les *insulae* 12, 15, 18 et 20¹⁰⁴. L'utilisation du mortier dans la construction des murs va de pair avec une nette augmentation de la présence de sols de béton dans les demeures, comme on l'a observé dans le cas de l'*insula* 15. Cela vaut aussi pour l'*insula* 12 par exemple¹⁰⁵. Les raisons de ce phénomène sont multiples : le degré de romanisation de la population augmentant graduellement, il engendre un attrait plus prononcé de la part des propriétaires pour le confort à la romaine ; la richesse accumulée au fil des ans grâce aux revenus issus des activités artisanales et commerciales permet le financement de projets privés de plus grande envergure. L'apparition de *domus* de type méditerranéen, à la même époque, illustre également l'acculturation croissante de la population à la romanité.

L'accession de la ville au rang de colonie, au début de l'époque flavienne, lance un nouvel essor qui touche l'ensemble des *insulae*. Dans les années 70/80 ap. J.-C., les habitations mêlant terre et bois et maçonnerie sont presque systématiquement démolies au profit de constructions entièrement réalisées en dur. L'édification du mur d'enceinte dans ces années-là manifeste le nouveau statut de la ville. Cette période marque également le démarrage de la seconde phase d'équipement monumental de la cité avec l'érection, vers le tournant du siècle, du théâtre, du sanctuaire du *Cigognier* et du temple de la *Grange des Dîmes*¹⁰⁶.

Bilan et perspectives

Cette étude a permis de mieux comprendre l'évolution de la zone sud-ouest du quartier de l'*insula* 15. La qualité exceptionnelle de la fouille réalisée en 2013 renouvelle en outre les connaissances sur l'occupation des quartiers d'habitat dans les premiers temps de la ville « nouvelle » et sur l'architecture domestique des premières décennies du 1^{er} s. de notre ère. Quelques aménagements, dont un hypothétique grenier, do-

99 Tuor 1981, p. 53.

100 Rapport LRD14/R6959.

101 Blanc/Meylan Krause *et al.* 1997, p. 35.

102 Bossert/Fuchs 1989, p. 38.

103 Le *vicus* de Lousonna-Vidy semble également vivre une restructuration de ses quartiers à cette époque : Berti Rossi/May Castella 2005, p. 72.

104 *Insula* 12 : Morel/Castella *et al.* 2001, p. 25 ; *insula* 18 : Freudiger 2001a, p. 169 ; *insula* 20 : Blanc/Meylan Krause *et al.* 1997, p. 62.

105 Morel/Castella *et al.* 2001, p. 32.

106 Castella (dir.) *et al.* 2015, p. 58 et 49.

La construction et l'occupation

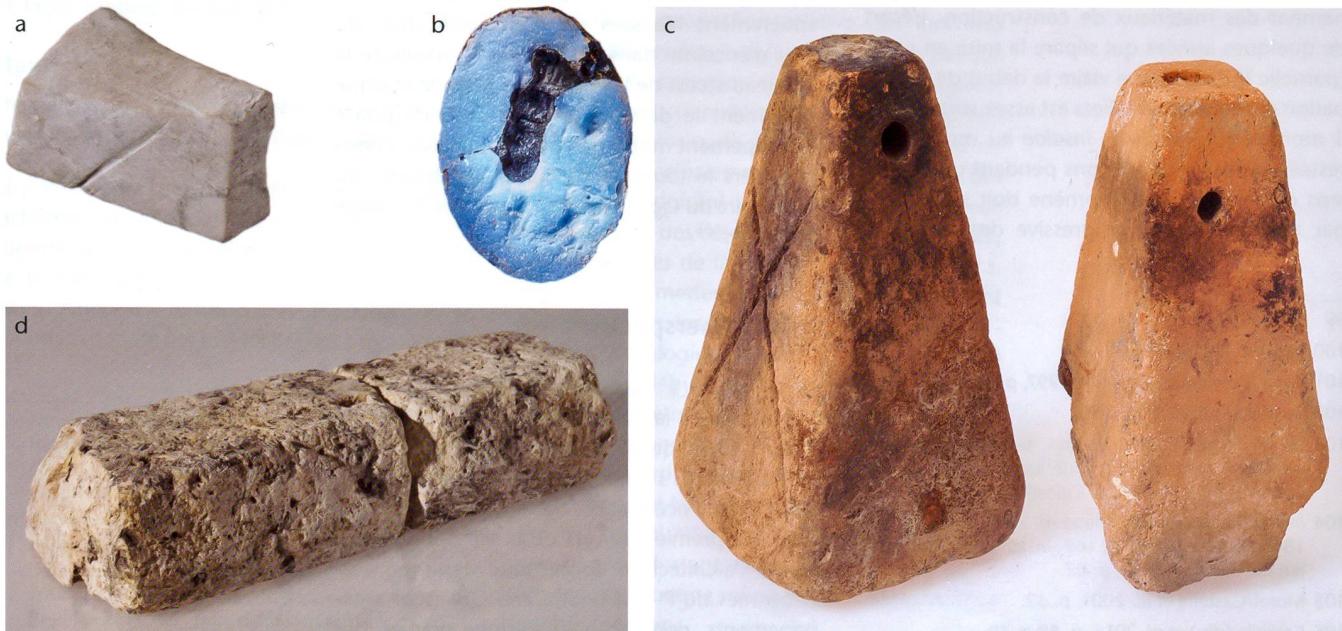
Archéologie des matériaux et de la construction

cumentent une première fréquentation du site, vraisemblablement contemporaine de la mise en place de la trame urbaine et antérieure aux premières habitations recensées. Cette occupation fait en quelque sorte le lien entre l'habitat récemment mis au jour dans le secteur du *Faubourg* (c. 50-15/10 av. J.-C.) et les premières maisons construites «en ville».

Un autre intérêt fondamental de cette investigation réside dans l'étendue relativement importante des niveaux précoce explorés. Jusqu'alors, les vestiges d'habitats d'époque augusto-tibéenne avaient été observées dans des sondages ponctuels, livrant çà et là quelques traces de cloisons et rendant vaine toute tentative de restitution planimétrique. Ici, pas moins de sept locaux délimités par des sablières basses calcinées ont pu être dégagés, ce qui en fait, à ce jour, la maison en terre et bois d'*Aventicum* la mieux connue pour cette période. Les résultats obtenus durant la campagne menée en 1979 dans la partie nord-est du quartier, corrélés avec ceux de la fouille conduite en 2013, ont permis de dégager une évolution générale cohérente de l'*insula* au fil du I^e s. ap. J.-C., apportant une vision affinée du développement de l'habitat dans l'antique capitale des Helvètes.

Fig. 85

- a Fragment de statuaire (?) en marbre. Inv. 13/16252-01. Échelle 1:1.
- b Intaille en pâte de verre imitant le niccolo. Le motif est trop altéré pour être identifié. Inv. 13/16122-05. Échelle 3:1.
- c Pesons de tisserand en terre cuite. Inv. 13/16003-03 et -04. Échelle 1:2.
- d Élément d'encadrement (?) en calcaire. Inv. 13/16271-03. Échelle 1:2.



Le mobilier

Introduction

L'étude du mobilier des fouilles de 2013 porte sur la céramique, la vaisselle de verre, le mobilier métallique – auquel s'ajoute quelques outils en pierre vraisemblablement liés aux activités métallurgiques –, les monnaies, les artefacts en os et en bois de cervidé, les instruments de mouture en pierre et une probable tête de chenet de foyer en molasse figurant un bœuf.

Outre les restes fauniques, quelques trouvailles n'ont pas fait l'objet d'une étude détaillée. Il s'agit notamment des rares éléments d'architecture mis au jour, dont un chapiteau toscan en molasse¹⁰⁷ et un possible élément d'encadrement de fenêtre ou de niche en calcaire (fig. 85, d)¹⁰⁸, déjà mentionnés. Signalons également un possible fragment de statuaire en marbre (état III; fig. 85, a), deux jetons en verre (inv. 13/16109-03, état III; inv. 13/16112-01, état III; non illustrés), une intaille en pâte de verre imitant le niccolo (état II; fig. 85, b) et deux pesons de tisserand en terre cuite (état II; fig. 85, c).

¹⁰⁷ Inv. 13/16289-01. Cf. *supra*, p. 29. Cet élément sera inclus dans une étude globale des chapiteaux toscans d'*Aventicum* réalisée par T. Bertschin, à paraître probablement dans le prochain BPA.

¹⁰⁸ Cf. *supra*, p. 46.